

REGLEMENT DES CHALLENGES GHCR

« DRESSAGE »

2025

1. Challenge Classique Dressage

Le challenge du GHCR, dans chaque catégorie, est dénommé du nom exclusif de son sponsor.

Le challenge est réservé aux cavaliers en ordre de licence auprès de la LEWB ayant fait le choix du GHCR comme groupement.

Il est organisé sur les épreuves du niveau « initiation », 1, 2 et 3.

Les épreuves sont toutes qualificatives, y compris les critères et championnats du GHCR. Une participation minimum à 60 % des manches est obligatoire pour être éligible au challenge (Si 60 % du nombre des concours donne un chiffre décimal, c'est l'unité inférieure qui est alors prise en compte).

Toutefois 80% des meilleures manches seront prises en compte pour le calcul du challenge.

Une finale aura lieu lors du dernier concours de la saison.

La finale fera partie des manches qualificatives comptant pour le calcul du challenge.

Les points seront doublés lors de cette finale.

ATTRIBUTION DES POINTS

Classement résultat jusque 50 %

Place	Points
1	100
2	95
3	90
4	85
5	84
6	83
7	82
8	81
9	80
10	79
...	...
En dessous de 50 %	5
Elimination	1
Abandon	1

Possibilité d'obtenir des points « Bonus » en présentant l'épreuve d'entrée de son niveau.
Les 4 meilleurs résultats seront pris en compte.
Les points seront attribués tel le tableau spécifique.

Attribution des points épreuve d'entrée

Place	Points
1	50
2	45
3	40
4	35
5	34
6	33
...	...
En dessous de 50 %	5
Elimination	1
Abandon	1

Si une paire monte de niveau en cours de saison il y a 2 possibilités :

1. Si le nombre de concours restants est \geq à 50%, la paire participera dans le niveau supérieur et perdra ses points de son ancien niveau.
2. Si le nombre de concours restants est $<$ à 50 %, la paire restera dans le niveau inférieur mais prendra les points dans la reprise handicap de son nouveau niveau.

Un cavalier ne peut pas cumuler les 2 ou 3 premières places dans le même niveau, il obtiendra obligatoirement le meilleur classement dans ce niveau.

En cas d'ex aequo, la paire ayant obtenu le plus grand nombre de premières places remporte le challenge puis les deuxièmes places, troisièmes places ainsi de suite.

REMISE DES PRIX

La remise des prix se passe à la fin de la saison à la nuit du Cavalier si les conditions sanitaires le permettent ou lors de la finale.

La présence des lauréats est obligatoire pour recevoir les prix.

Des cadeaux sont offerts à chacun des lauréats.

Pour rappel, toute demande ou question doit passer par le bureau du GHCR (info@ghcr.be)



2. Challenge Combiné Dressage et Obstacle

Le challenge est réservé aux cavaliers en ordre de licence (02 minimum) auprès de la LEWB ayant fait le choix du GHCR comme groupement.

Il est organisé sur les épreuves du niveau « initiation », 1, 2 et 3 en dressage et sur toutes les épreuves en obstacles pendant les concours GHCR.

Pour faire partie de ce challenge, le cavalier doit monter le même cheval en concours d'obstacles qu'en concours de dressage.

Les cavaliers souhaitant participer, doivent impérativement informer le secrétariat de dressage lors d'un des concours.

Un minimum de deux participations dans chaque discipline est requis. Si plus de manches sont effectuées, les deux meilleurs résultats par discipline seront pris en compte.

Attribution des points sera cumulative et se basera sur les grilles des challenges existantes.

Un cavalier ne peut pas cumuler les 2 ou 3 premières places dans le même niveau, il obtiendra obligatoirement le meilleur classement dans ce niveau.

En cas d'ex aequo, la paire ayant obtenu le plus grand nombre de premières places remporte le challenge puis les deuxièmes places, troisièmes places ainsi de suite.

La remise des prix se passe à la fin de la saison à la nuit du Cavalier.